

Cher Hon. Seamus O'Regan,

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) est l'agent négociateur qui représente plus de 8 300 employés de Postes Canada, dont la plupart sont des femmes et dont certaines sont à revenu unique. Ils servent VOS électeurs à partir de l'un des plus de 3 100 bureaux de poste ruraux situés dans tout le Canada.

La pandémie a prouvé sans l'ombre d'un doute à quel point il est important d'avoir un accès efficace et immédiat aux services postaux. C'est pourquoi nous écrivons au sujet du mandat du gouvernement fédéral qui exige que tous les travailleurs sous réglementation fédérale soient vaccinés.

Depuis l'arrivée de la COVID-19 jusqu'à la mise en œuvre du mandat, les travailleurs de la poste, vaccinés ou non, ont travaillé côte à côte pour servir vos électeurs. En fait, dans certains cas, elles ont continué à le faire même après la mise en œuvre du mandat. Pendant toute cette période, aucune preuve significative n'a montré un risque accru pour la santé de quiconque, qu'il s'agisse des employés de la poste ou des personnes qu'elles servent. En fait, nous attribuons aux nombreuses mesures de sécurité qui ont été mises en place avant même l'existence des vaccins la raison pour laquelle les taux de transmission étaient faibles. En moyenne, une à quatre personnes travaillent quotidiennement dans les bureaux de poste gérés par l'ACMPA et il n'y a souvent qu'une seule employée qui travaille dans un bureau à la fois.

À la suite de l'obligation de se faire vacciner, de nombreux travailleurs de la poste ont depuis été déclarés « inaptes » simplement parce qu'elles ont choisi de ne pas être vaccinés. L'impact que cela a sur vos électeurs ne peut être ignoré. Non seulement certains d'entre eux sont des travailleurs de la poste qui ne peuvent plus gagner un salaire décent, mais ceux qui sont laissés pour gérer la charge de travail ont du mal à maintenir un niveau de service que les Canadiens en sont venus à attendre de leur bureau de poste local. Par conséquent, bon nombre de vos électeurs sont obligés d'attendre plus longtemps pour obtenir le service là où les bureaux sont encore ouverts ou, pire encore, ils doivent faire jusqu'à une heure de route pour se rendre dans une collectivité voisine parce que leur bureau de poste local a été temporairement fermé.

En bref, le retrait du marché du travail des travailleurs non vaccinés a causé d'énormes difficultés à tous les électeurs qui dépendent de Postes Canada, que ce soit pour leur revenu ou pour les services qu'elle fournit. Nous sommes d'avis que les travailleurs non vaccinés, grâce à un processus de dépistage sûr et efficace, devraient pouvoir retourner au travail et retrouver leur emploi et la sécurité de leur revenu. Après tout, la Société canadienne des postes permet aux employés qui bénéficient de mesures d'adaptation approuvées de continuer à travailler. Le temps est venu de mettre fin à la division et de rétablir un environnement où tout le monde peut coexister.

À l'instar de nombreux Canadiens, nous estimons que le mandat actuel du gouvernement fédéral en matière de vaccination doit être revu, compte tenu de la diminution du risque à mesure que la pandémie devient endémique et qu'il s'aligne sur le recul des réglementations provinciales dans tout le pays. Nous vous demandons instamment de ne pas appuyer les règlements proposés en vertu de la partie II du Code canadien du travail visant à rendre la vaccination obligatoire dans les lieux de travail sous réglementation fédérale.

L'ACMPA attend avec impatience votre réponse écrite.

Respectueusement,



Brenda McAuley
présidente nationale, ACMPA